

Maison de l'Enfance et de la Famille du Douaisis

Maison de l'Enfance et de la Famille du Douaisis

117, rue de Paris - 59500 Douai

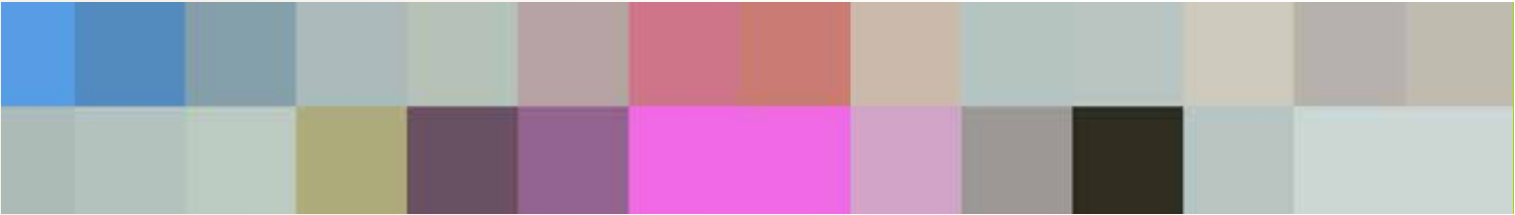
 03.27. 91.87.88  03.27.96.05.96  douai@epdsae.fr

 www.epdsae.fr - Suivez l'actualité de l'EPDSAE sur 

La Maison de l'Enfance et de la Famille du Douaisis est un établissement de l'EPDSAE.

Dans le cadre de sa mission de service public, l'Etablissement Public Départemental pour Soutenir, Accompagner, Eduquer (EPDSAE) accueille des enfants et des adultes pour lesquels il assure un accompagnement dans les grands secteurs de l'action sociale :

la Prévention, la Protection de l'Enfance, le Handicap.




En constante évolution depuis sa création en 1989, la MEF du Douaisis propose aujourd'hui des modes d'accompagnements diversifiés.

Cet éventail de dispositifs traduit la volonté de la MEF de **s'adapter aux besoins des personnes**, en créant des alternatives à l'internat.

Chaque accompagnement proposé fait l'objet d'un **projet personnalisé** qui a pour objectif de favoriser le développement, le bien-être et l'autonomie de la personne.

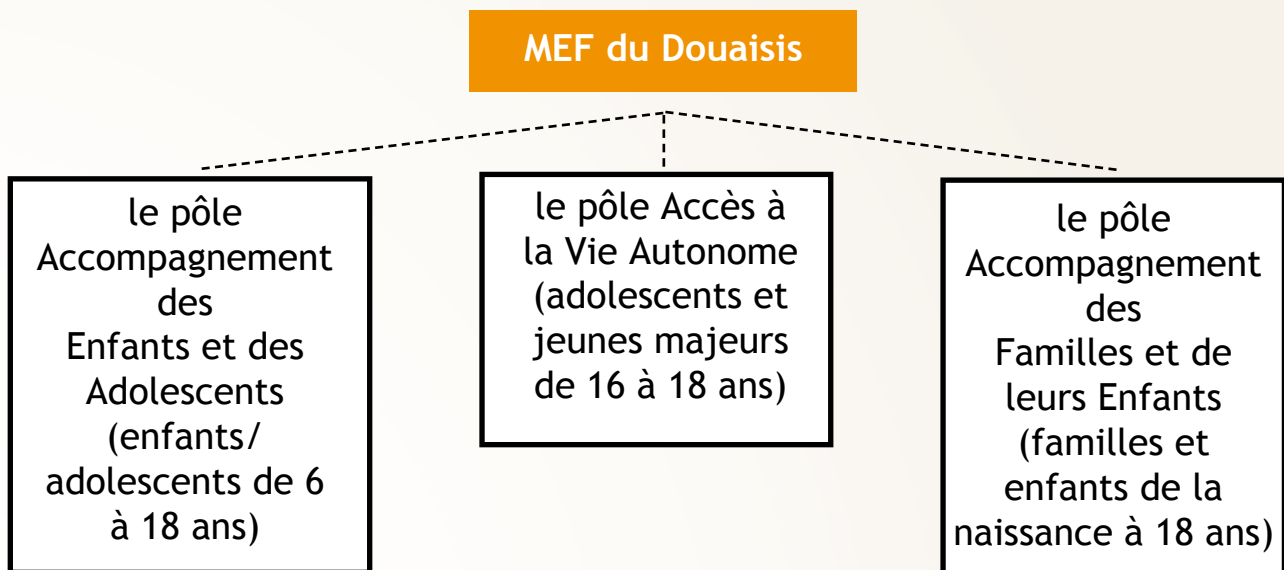
La MEF du Douaisis a pour mission d'accueillir tout mineur en difficulté ou en danger confié par sa famille ou par mesure judiciaire au service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Selon la situation, différents types d'accueil et d'accompagnement peuvent être envisagés :

- 
- ▶ L'accueil d'urgence
 - ▶ L'accueil préparé
 - ▶ L'accueil relais
 - ▶ L'accueil 72 heures
 - ▶ L'accueil en semi-autonomie
 - ▶ L'accueil en journée
 - ▶ L'accompagnement à domicile

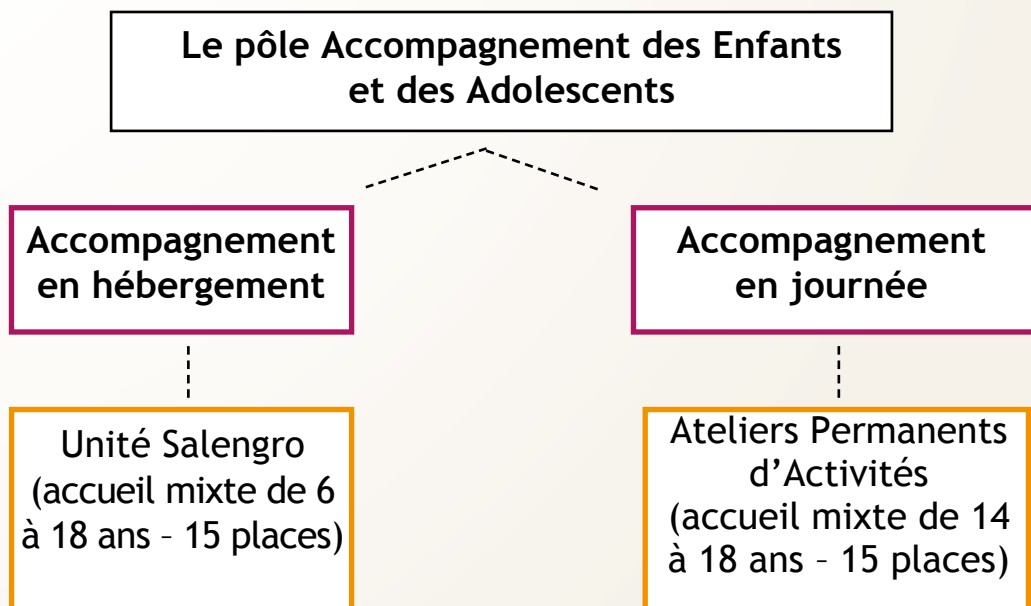
L'organisation

Habilitée pour 125 places, la MEF du Douaisis est organisée en trois pôles :



Pôle Accompagnement des Enfants, des Adolescents

Les services du pôle Accompagnement des Enfants et des Adolescents sont destinés à répondre à leur différents besoins, après qu'ils nous soient confiés temporairement suite à une décision administrative ou judiciaire.



Accompagnement en hébergement

L'accompagnement en hébergement contribue à la protection de l'enfant lorsqu'il est nécessaire d'envisager la séparation du milieu familial.

Il existe une unité d'hébergement. L'orientation est proposée en fonction de l'âge :

► Unité Salengro (accueil mixte de 6 à 18 ans - 15 places)

Toutes les modalités d'accueil sont possibles, de l'accueil d'urgence à l'accueil préparé.



Accompagnement en journée : Ateliers Permanents d'Activités

Le service, nommé « Les Ateliers Permanents d'Activités » (APA) est un centre d'accueil de jour, qui s'adresse aux jeunes en rupture avec les dispositifs de droit commun ou en voie de désocialisation.

L'objectif est de leur permettre de se réinscrire dans une perspective d'apprentissage et d'insertion professionnelle par le biais d'activités structurées sous forme d'ateliers.

Les APA sont situés sur la commune de Douai et peuvent accueillir jusqu'à 15 jeunes de 14 à 18 ans.

La demande d'accueil est sollicitée par un travailleur social. Le jeune et sa famille sont reçus lors d'une préadmission, qui détermine si le projet et la situation de l'adolescent est en adéquation avec le projet du service.

Le Pôle Accès à la Vie Autonome

L'adolescent est accueilli, selon sa situation et son projet sur l'un des deux dispositifs.

Pôle Accès à la Vie Autonome

Unité de semi-autonomie «ELAN»
Accompagnement en
hébergement
(accueil mixte de 16 à 18 ans)
10 places

HOME
Accompagnement en
appartement dans le diffus
(accueil mixte 16 - 18 ans de
mineurs non accompagnés)
30 places

Accompagnement en hébergement

Sur l'Unité en hébergement, l'accent est mis sur l'autonomisation des adolescents, en vue d'acquies leur propre logement.

Les adolescents sont accueillis en chambres individuelles ou à deux lits et bénéficient d'une salle de bain. La structure dispose de dix places. Les accueils sont mixtes. Toutefois, un étage est réservé aux filles et un autre aux garçons.

Toutes les modalités d'accueil sont possibles, de l'accueil d'urgence à l'accueil préparé.

Accompagnement en appartements dans le diffus

Les adolescents sont accueillis en appartements ou en studio.
Les accueils sont mixtes.

L'accent est mis sur un accompagnement à la scolarité et l'insertion.

Le pôle Accompagnement des Familles et de leurs Enfants

Les services du pôle Accompagnement des Familles et de leurs Enfants sont destinés à répondre à leur différents besoins dans le cadre de la prévention ou après qu'ils nous soient confiés temporairement suite à une décision administrative ou judiciaire.

**Le pôle Accompagnement
des Familles et de leurs Enfants
(familles et enfants de la naissance à
18 ans)**

SSEEPAD «La boussole»
Service de Soutien Educatif
Enfants-Parents à Domicile
(accueil mixte de la naissance à 18
ans et leurs familles)
15 familles

DIAPASON
Service d'Aide et d'Accompagnement
avec Maintien à Domicile (accueil
mixte de la naissance à 18 ans)
40 places

SSEEPAD «La boussole»

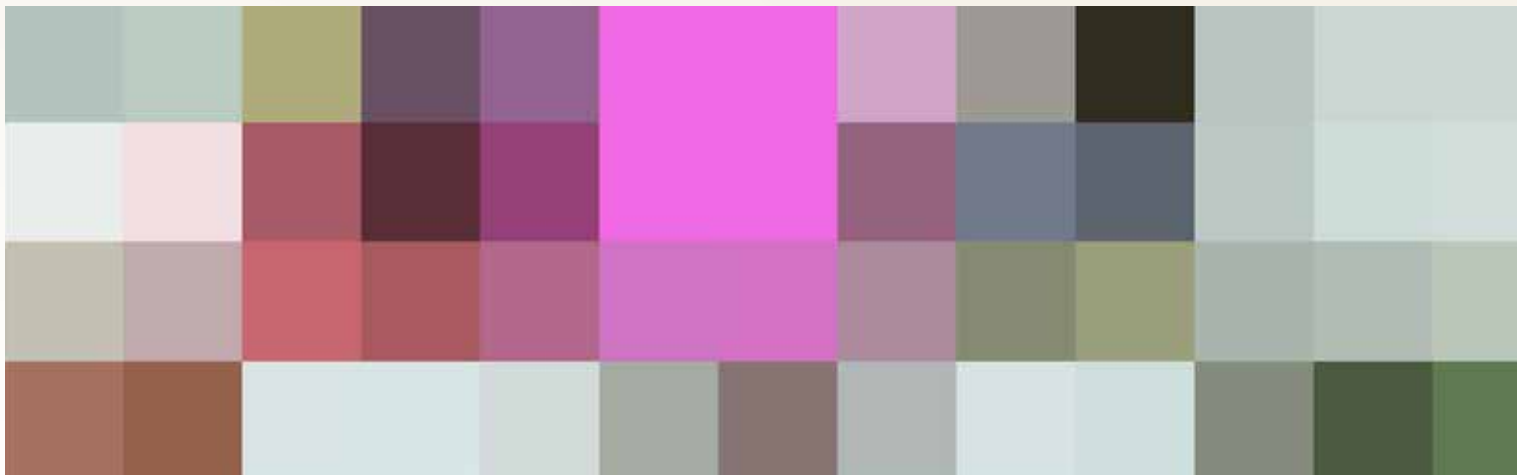
Service de Soutien Educatif Enfants-Parents à Domicile

Le SSEEPAD «La boussole» est un service qui apporte un soutien aux parents dans leurs compétences parentales.

Il accompagne également les femmes enceintes.

La boussole est un lieu d'écoute, d'échanges réciproques et d'informations pour les parents.

Il offre aux parents une aide concrète par le biais de visites à domicile pour les soutenir dans leur rôle parental.



DIAPASON IEAD-R

Service d'Intervention Educative A Domicile Renforcée

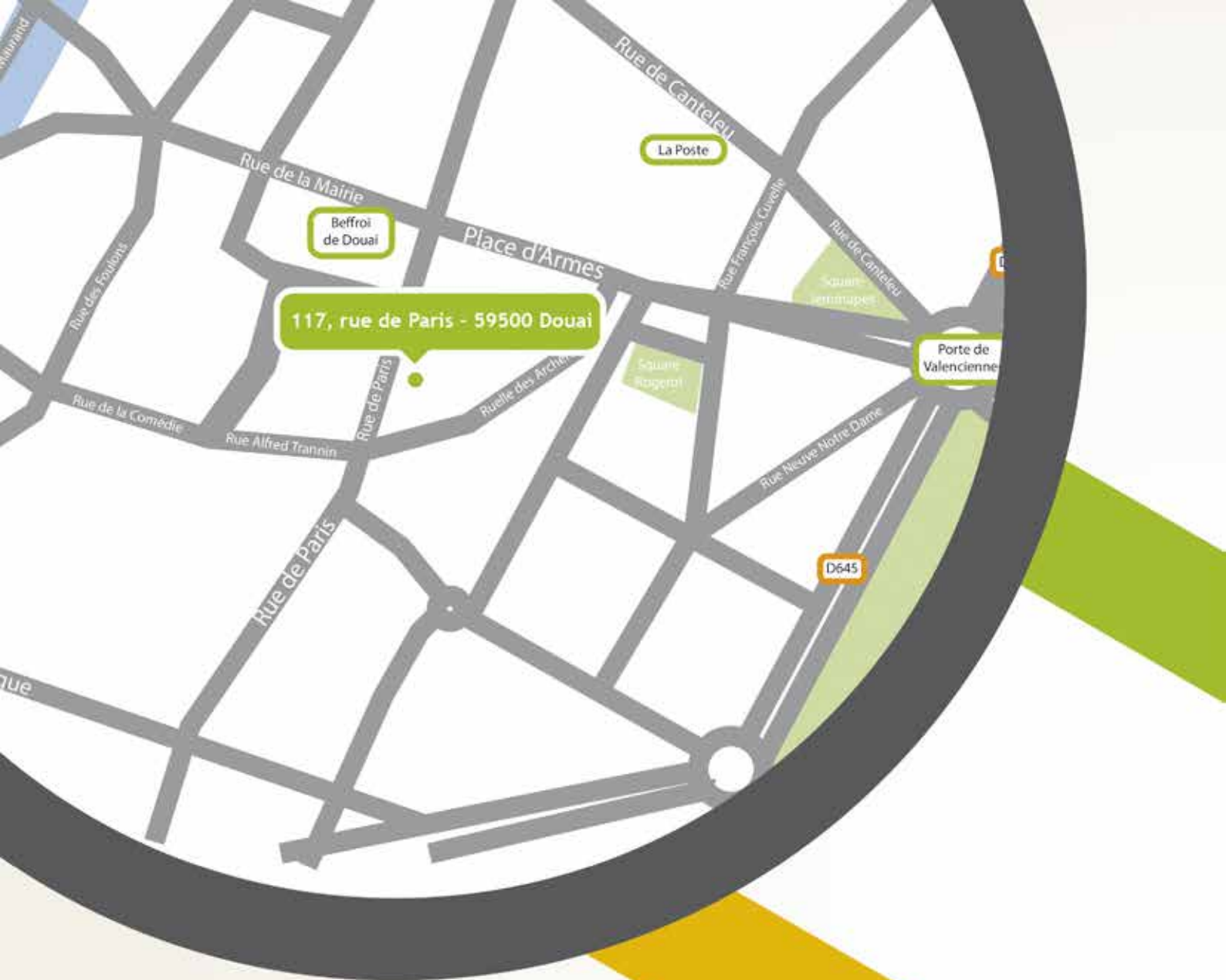
Diapason intervient dans le cadre d'une mesure de protection administrative appelée Intervention Educative à Domicile Renforcée (IEAD-R).

L'IEAD-R, contractualisée avec la famille vise à apporter un soutien social, éducatif et psychologique à un mineur maintenu dans son milieu familial au sein duquel il existe des difficultés éducatives ou relationnelles.

L'action du service s'amorce au travers des actes de la vie quotidienne qui mettent en situation les relations familiales. La famille est accompagnée dans la prise de conscience de son fonctionnement et est soutenue pour identifier les besoins de chacun. L'objectif est de travailler ensemble sur les difficultés repérées.

D'une capacité de 40 places, le service intervient au domicile.

L'enfant peut-être hébergé en cas de besoin.



Horaire d'ouverture du service administratif

8h/18h sans interruption

Une permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7
est assurée en dehors de heures d'ouverture du standard.

Maison de l'Enfance et de la Famille du Douaisis

117, rue de Paris - 59500 Douai

☎ 03.27. 91.87.88 🏠 03.27.96.05.96 ✉ douai@epdsae.fr

🌐 www.epdsae.fr - Suivez l'actualité de l'EPDSAE sur 

IPNS : Réalisation
Direction de la
Communication
de l'EPDSAE
29-05-18